
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE
143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

DECISION DU PRESIDENT
N° D2022-078

Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de l'OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n°2020-94 en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

- DECIDE d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de l'OPAH :

- Une aide de 635 € pour le dossier de M. KALKOUL – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. FUSTEL – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme BERTHET – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme GUILLEMOT – 01470 SERRIERES-DE-BRIORD
- Une aide de 1 642 € pour le dossier de Mme PEIXOTO – 01360 LOYETTES
- Une aide de 563 € pour le dossier de Mme GROS – 01150 LEYMENT
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. CHEVILLON – 01150 SAINT-SORLIN-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme CHAZOT – 01470 SERRIERE-DE-BRIORD
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme POLCHLOPEK – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 866 € pour le dossier de M. MAGURNO – 01150 SAINT-VULBAS
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. YVARS – 01150 VILLEBOIS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme PERRON – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY

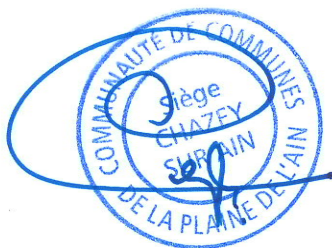
.../...

- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. FOGOLIN – 01150 LEYMENT
- Une aide de 10 000 € pour le dossier de M. ACQUIER – 01500 AMBRONAY
- Une aide de 404 € pour le dossier de Mme FREY – 01800 BOURG-SAINT-CHRISTOPHE.

Dans le cadre de la plateforme :

- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme BOUVIER – 01800 MEXIMIEUX.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 8 juillet 2022
Affichée le 08 JUIL. 2022*



Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

Fait à Chazey-sur-Ain,
le 8 juillet 2022.

Le Président
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN